

**Séminaire de la Communauté
régionale
« Éviter - Réduire - Compenser »
en Occitanie
Mardi 10 avril 2018 - Toulouse**





2^{ème} séminaire de la communauté régionale ERC Occitanie

«Il est important de se projeter ensemble dans la même direction.»

Cette journée va être l'occasion de tirer le bilan des travaux menés depuis 1 an et de se donner de nouvelles perspectives.

Au travers de regards croisés, les intervenants vont nous faire part de leurs expériences et de leurs visions, et ainsi nous « éclairer l'avenir ».

Ce triptyque éviter-réduire-compenser intercepte toutes les politiques sectorielles par la diversité et la sensibilité des approches.

Le partage d'un référentiel commun est la clé pour bâtir une stratégie régionale spatialisée (planification et anticipation) ainsi qu'une interface avec les acteurs de la recherche.



Animé par Pascal PINET, Directeur général délégué -
Région Occitanie / Pyrénées - Méditerranée



2^{ème} séminaire de la communauté régionale ERC Occitanie

Nous sommes toutes et tous très préoccupés de l'état actuel de la Biodiversité qui est soumise à l'accélération de la modification du climat.

Ce constat d'effondrement de cette diversité biologique et d'érosion de la qualité des sols s'appuie sur des données robustes capable de tracer la triste évolution dressée dans les 5 derniers rapports d'experts publiés par la plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur biodiversité et services écosystémiques (IPBES) : dans les 10 dernières années en Europe et en Asie Centrale, 42 % des animaux et plantes terrestres, 71 % des poissons et 60% des amphibiens ont vu leur population décliner.

Par ailleurs l'état de conservation des espèces d'intérêt communautaire s'affaiblit au point de ne pas conserver le bon état écologique. On assiste également à une disparition massive des oiseaux de nos campagnes.

L'urgence majeure de protection de notre patrimoine naturel est une question de survie, la séquence ERC ne se limite pas à la seule biodiversité mais prend aussi en compte l'ensemble des champs définis dans le Code de l'environnement (sol, eau, air, climat, nuisance, paysages, cadre de vie) qui doivent être intégrés dès le début dans la conception du projet.

La région est par ailleurs soumise à une pression démographique très importante en accueillant près de 50 000 habitants par an. On estime que pour chaque habitant, 600 m² de l'espace est artificialisé.

C'est sur la base de votre mobilisation, de votre expertise, de votre pratique, dans la continuité des groupes de travail CRERCO que nous pourrons faire de la région Occitanie un exemple vertueux et innovant de la séquence ERC.

«L'alerte des scientifiques est sans appel : la capacité de résilience de nos territoires et la survie de notre planète passeront par notre intelligence collective à renoncer, non à tout, mais à la voracité de nos modèles.»



Agnès LANGEVINE,
Vice-Présidente de la Région Occitanie en charge
de la transition écologique et énergétique, de la
biodiversité, de l'économie circulaire et des
déchets



2^{ème} séminaire de la communauté régionale ERC Occitanie



Didier KRUGER,
Directeur régional de la DREAL Occitanie

La communauté ERC Occitanie s'étoffe et se structure par un cadre de travail et des défis à relever sur l'aménagement du territoire.

Cette démarche transversale lancée il y a 1 an positionne l'Occitanie comme pionnière dans l'institution de cette communauté en produisant de l'intelligence collective. L'objectif étant de concilier le développement économique, les besoins d'aménagements de notre région et préservation de l'environnement

La feuille de route consiste à partager et à harmoniser les méthodologies. Elle définit par ailleurs les stratégies spatiales d'évitement et intègre le monde de la recherche dans les réflexions.

La communauté rassemble 200 structures institutionnelles, socio-professionnelles, scientifiques et s'étend au-delà des frontières de l'Occitanie. Elle s'inscrit au cœur d'autres instances telles que la préfiguration de l'Agence Régionale de la Biodiversité.

Cette communauté s'insère dans cette dynamique d'intégration des différentes politiques publiques (SRADDET et SRCE) et donne un caractère opérationnel à l'application de la séquence ERC.

«La séquence éviter-réduire-compenser n'est pas un droit à détruire, c'est un levier intégrateur de l'ensemble des politiques de protection.»



2^{ème} séminaire de la communauté régionale ERC Occitanie

Actualités nationales

**Frédérique MILLARD
et Gervan ALLIGAND**

*Ministère de la
transition écologique
et solidaire.*

*Commissariat général
au développement
durable.*



2^{ème} séminaire de la communauté régionale ERC Occitanie

Actualités nationales

Les fondements

- La séquence éviter-réduire-compenser est coordonnée au niveau national par le Commissariat général au développement durable (Ministère de la Transition écologique et solidaire) en s'appuyant sur les services déconcentrés de l'Etat et en étroite complémentarité et cohérence avec la feuille de route de l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB).
- Depuis 1976 : Mise en œuvre hétérogène et partielle de la séquence ERC.
- 2010 : CoPIL national a pour mission d'impulser les travaux d'une année sur l'autre en se basant sur les besoins des régions. Ce CoPIL a produit en 2012 et 2013 la doctrine et les lignes directrices.

Les outils

- **L'outil national de géolocalisation des mesures compensatoires environnementales** (GéOMCE- Art. 69 de la Loi Biodiversité) répond à un besoin d'amélioration de traçabilité, de mise en œuvre, ainsi que le suivi et le contrôle des mesures compensatoires. Il permet la géolocalisation et la gestion des mesures compensatoires mais aussi la capitalisation des mesures d'évitement et de réduction. A l'heure actuelle, plus de 3000 données ont été recueillies.
- Cet outil transversal est à destination des services instructeurs, de la police de l'eau et de l'AFB.
- *In fine*, une cartographie sera mise à disposition pour le grand public.



« projets-environnement.gouv.fr », un nouveau service d'accès aux données environnementales



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

Le ministère de la transition écologique et solidaire met en ligne une plateforme réunissant des informations sur tous les projets qui ont un éventuel impact sur l'environnement.

Cette plateforme est accessible aux porteurs de projets, aux bureaux d'études mais aussi au grand public dans l'objectif de simplifier les démarches et de faciliter la réalisation de nouvelles études en géolocalisant, notamment, les mesures compensatoires.

[Qu'es aqùò ?](#)

[Accès au portail](#)



2^{ème} séminaire de la communauté régionale ERC Occitanie

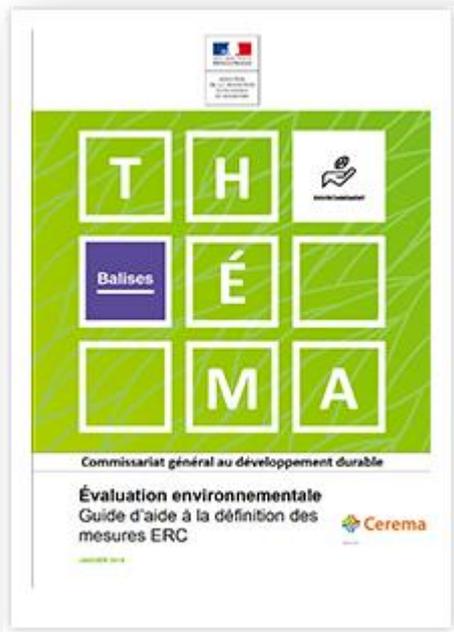
Actualités nationales

Le **guide d'aide à la définition des mesures Éviter-réduire-compenser-Accompagnement** fait suite au constat partagé de mise en œuvre hétérogène de la séquence et d'une confusion des termes donnant lieu à des interprétations très différenciées ainsi qu'à des confusions sur la typologie des mesures. Ce guide à visée évolutive, aborde l'ensemble des critères environnementaux (dont le bruit et la qualité de l'air par exemple).



Il répond à l'objectif :

- _d'harmoniser l'interprétation des documents méthodologiques ;
- _d'une communication partagée pour une lecture homogène de la conception et la définition des mesures d'évitement, de réduction, de compensation et d'accompagnement ;
- _De capitaliser les retours d'expériences sur la mise œuvre de mesures.



2^{ème} séminaire de la communauté régionale ERC Occitanie

Échanges avec la salle



- PASCAL CLERC, Directeur du GIP compensation- Yvelines

« Quel est l'aspect prescriptif de ce guide méthodologique. Un passage à un registre type CERFA avec intégration de données plus précises sera-t-il proposé ? »

Cette classification est intégrée à l'outil de géolocalisation, Elle doit servir de base pour la rédaction des arrêtés d'autorisation. Ce guide n'est pas prescriptif mais fortement incitatif. Un dialogue constructif s'instaure entre le maître d'ouvrage et les services instructeurs .

- PHILIPPE BAUCHET, Directeur de la transition écologique et énergétique- Région Occitanie

« La surreprésentation des mesures de compensation par rapport à Éviter/Réduire ? Est-ce lié à une mauvaise hiérarchisation de l'application de la séquence ? »

Une étude approfondie doit être menée pour préciser s'il existe une mauvaise hiérarchisation de l'application de la séquence.

- BERNARD DELAY, Président du CSRPN

« Comment ce guide permet-il de lever la confusion entre les mesures ERC ? »

Ce guide permet d'avoir une approche thématique des définitions. En termes de définitions, l'évitement permet d'éviter 100% des impacts. Dans les faits, il y a peu de mesures d'évitement appliquées.

2^{ème} séminaire de la communauté régionale ERC Occitanie

Échanges avec la salle

- PATRICK MICHEL, Consultant

«Pouvez-vous apporter des précisions sur le portail de diffusion des études d'impact : quelle est son architecture, son organisation, quand sera t-il opérationnel ? »

La procédure fonctionne, nous sommes dans l'attente que ce portail soit davantage renseigné pour obtenir un maximum de données.

- Zoé MAHE, Directrice de l'écologie, DREAL Occitanie

« La mise en œuvre du GéoMCE en Occitanie intégrera la base de donnée du Registre de Compensation Environnementale. Aussi, l'ensemble des services instructeurs seront formés pour remplir ce GéoMCE. L'enjeu maintenant est de dépasser les dérogations espèces protégées et s'élargir aux installations classées pour la protection de l'environnement et les dossiers loi sur l'eau.»

- HELENE GINESTE, chargée mission zone humide, DREAL Occitanie

« Sur l'évolution des pratiques de gestion : il y a-t-il des conditions ? Comment l'additionnalité écologique est-elle traitée ? »

Les critères de définition de mesures de compensation sont traités en amont dans le guide pour préciser la plus-value écologique et renvoyer vers les mesures d'accompagnement.

- Gérard LARGIER, Directeur du Conservatoire Botanique National des Pyrénées

« Demande de précision sur un point : l'outil permet-il de renseigner tous les projets uniquement ce qui portent des mesures ERC ? »

L'outil de géolocalisation intègre les projets qui portent des mesures éviter-réduire-compenser.



2^{ème} séminaire de la communauté régionale ERC Occitanie

Restitution des travaux de la CRERCO

- **Didier SOUSTELLE**, Chargé de mission à la Direction de l'Ecologie, DREAL Occitanie.
- **Stéphane LEROY-THERVILLE**, Directeur de projet Foncier, Région Occitanie.
- **Pierre BIEUZEN**, Nîmes métropole.
- **Sylvain MOULHERAT**, TerrOïko.
- **Frédéric MADEC**, France Énergie Éolienne.
- **Francis MORLON**, LPO Aude.



2^{ème} séminaire de la communauté régionale ERC Occitanie

Restitution des travaux de la CRERCO

Ainsi la feuille de route proposée il y a 1 an est axée sur 3 grandes thématiques :

Animation et gouvernance

- Face à la diversité des acteurs, des sensibilités et des approches il est nécessaire de partager référentiel commun (harmonisation des pratiques d'évitement, de réduction et de compensation, Étude Biotope pour la DREAL et le SGAR Occitanie).
- Le [Centre de ressources](#) est le lien de cette communauté au travers l'annuaire des acteurs. Ce site a pour objectif de capitaliser les connaissances sur la séquence ERC.

Une stratégie régionale spatialisée et déclinable localement. L'anticipation et la planification sont des clés pour des aménagements pertinents sur une échelle plus large.

Bâtir une interface avec acteurs de la recherche pour rendre la séquence ERC efficace et efficiente sur le terrain. Ces axes ont été déclinés en actions concrètes durant l'année 2017.

The screenshot shows the CRERCO website interface. At the top, there are logos for the French Republic, the Prefecture of the Occitanie Region, and the Occitanie Region itself. The main navigation bar includes 'Communauté régionale', 'La séquence ERC', 'Travaux de la communauté', and 'Ressources'. The breadcrumb trail reads 'ACCUEIL / TRAVAUX DE LA COMMUNAUTÉ / TRAVAUX ANTÉRIEURS / LES TRAVAUX PRÉCURSEURS EN LANGUEDOC-ROUSSILLON'. The main content area features a green header with the date '12 avril 2017 | planification, SRCE, méthodologie'. Below this, there is a section titled 'Les travaux précurseurs en Languedoc-Roussillon' with a sub-heading 'Les groupes de travail 2013 - 2015'. A 'POUR EN SAVOIR +' box contains a document icon and text: 'Documents du « Groupe de travail Services de l'Etat, Bureaux d'études, Organismes de recherche »', 'Zip | 61.6 Mo', and 'Cette archive se compose de deux Informations - Données Métriques'. The main text describes the importance of natural spaces consumption (80,000 hectares per year in France) and the role of the ERC sequence in Languedoc-Roussillon.

The screenshot shows the CRERCO website interface for a different page. The breadcrumb trail reads 'ACCUEIL / TRAVAUX DE LA COMMUNAUTÉ / PRODUCTIONS / VERS UNE HARMONISATION DES PRATIQUES D'ÉVITEMENT, DE RÉDUCTION ET DE (...)'. The main content area features a green header with the date '22 mai 2017 | compensation, méthodologie, législation'. Below this, there is a section titled 'Vers une harmonisation des pratiques d'évitement, de réduction et de compensation' with a sub-heading 'Étude Biotope pour la DREAL et le SGAR Occitanie'. A 'POUR EN SAVOIR +' box contains a document icon and text: 'Etude de BIOTOPE « Vers une harmonisation des pratiques d'évitement, de réduction et de compensation des impacts sur la biodiversité »', 'PDF | 5 Mo', and 'Etude commanditée par la DREAL Occitanie et financée par le SGAR Occitanie'. The main text describes the ecological richness of the Occitanie region and the need for a coherent action plan. A photograph of a wooden path through a field is visible on the right side of the page.



2^{ème} séminaire de la communauté régionale ERC Occitanie

Les actions concrètes de la CRERCO menées en 2017 :

Ils sont la Communauté ERC Occitanie

Les interviews de la communauté ERC Occitanie
Agence régionale Energie Climat Occitanie, accélérateur de la transition éne

26 mars 2018

Travaux du Groupe de travail 3 - approche par type de milieu / type de projet

Travaux du Groupe de travail 2 - planification et anticipation

Travaux du groupe de travail 1 - impacts cumulés

Novembre réunions d'information

Septembre réunions d'information

Les Groupes de Travail (septembre 2017 - été 2018)

Depuis début 2017, la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée et la DREAL Occitanie ont initié une nouvelle étape de travail afin de construire une approche

CRERCO
Communauté Régionale Occitanie
Eviter-Réduire-Compenser

ACCUEIL / COMMUNAUTÉ RÉGIONALE / ANNUAIRE DES ACTEURS

Annuaire des acteurs

Cet annuaire est un outil (institutionnels, maîtres de l'ouvrage, associations, etc.) pour faciliter la démarche, de dialoguer et de partager la diversité des opinions.

Pour proposer votre part

22 mai 2017 | préservation, conservation, méthodologie

30 & 31 mars 2017 - éviter, réduire, compenser les impacts des aménagements sur la biodiversité

Retour sur le colloque scientifique organisé par le labex CEMEB

CeMEB
CENTRE MÉDITERRANÉEN ENVIRONNEMENT ET BIODIVERSITÉ

LABEX CEMEB

Ils sont, ils font la communauté ERC Occitanie : associatifs, scientifiques, chargés de mission territoriaux, chargés d'étude, elles et ils ont

- Les [interviews](#) de la CRERCO ;
- Un [annuaire participatif](#) des acteurs de la communauté;
- Les [séminaires régionaux](#) ;
- Des ateliers de production collectives afin de prolonger la réflexion et dégager des pistes d'actions ;
- Une [visite de territoires](#) pour poursuivre ses actions de partage et d'échange;

« La séquence ERC est l'objet de toutes nos attentions, par essence transversale, est elle susceptible de concerner et d'intercepter toutes les politiques sectorielles que nous portons. »



2^{ème} séminaire de la communauté régionale ERC Occitanie

Restitution des travaux de la CRERCO : les groupes de travail.



13 juin 2018

Travaux du Groupe de travail 1 - impacts cumulés

Pour répondre à l'exigence de conciliation des enjeux de développement économique et de conservation de la biodiversité, souvent présentés comme antagonistes, la DREAL et la Région Occitanie ont mobilisé la Communauté ERC Occitanie sous forme de groupes de travail pour poursuivre le double objectif de :

- vérifier le caractère soutenable des impacts supplémentaires pour la biodiversité ;
- adapter le niveau d'application de la séquence ERC

Le Groupe de travail 1 a travaillé sur l'**appréciation des impacts cumulés**.
Les résultats de ses travaux font aujourd'hui l'objet :

- d'un **document de préconisations** pour l'appréciation des impacts cumulés
- d'un document qui retrace l'**ensemble des productions "brutes"** du groupe de travail
- d'un **tableau des impacts cumulés** par les scénarios retenus sur les différents chapitres du document.

Un grand merci à tous pour leur participation et leur engagement.
Renseignements : eric@region-occitanie.fr

26 mars 2018

Travaux du Groupe de travail 3 - approche par type de milieu / type de projet

L'atténuation du changement climatique repose pour une large part sur le développement de la production d'énergie renouvelable. Cet objectif régional, national et européen. Ces groupes de travail ont veillé à concilier, par le biais de leurs travaux, une transition écologique respectueuse de la biodiversité.

Le Groupe de travail 3 a travaillé sur des préconisations relatives à l'éolien terrestre. Les résultats de ses travaux font aujourd'hui l'objet d'une note technique soumise à consultation jusqu'au 04 avril prochain.

Télécharger le document de préconisations : [lien](#)

15 mai 2018 | crerco

Travaux du Groupe de travail 2 - planification et anticipation

Groupe de travail ERC n°2 - planification et anticipation
Mardi 15 mai 14:00-17:00

2^e réunion du groupe de travail Éviter - Réduire - Compenser n°2 « planification et anticipation - suivi de l'étude stratégique régionale ».

EVENEMENT REGION OCCITANIE - DREAL

Une deuxième session du groupe de travail n°2 sur la « planification et l'anticipation » a eu lieu mardi 15 mai 2018 à la CCI de l'Aude à Carcassonne.

En lien avec l'étude visant à établir une stratégie régionale ERC, l'objectif de cette session était de travailler sur les bonnes pratiques en matière d'évitement et de réduction, à différentes échelles, et sur l'estimation des besoins en compensation, sous forme de scénarios.

A la suite de la présentation de l'état d'avancement de l'étude régionale ERC par la Région et le bureau d'étude Biotope, les participants ont travaillé en sous-

- Le séminaire de lancement et les ateliers des mois du printemps 2017 ont permis d'identifier des thématiques détaillées en **trois axes de travail**. La mobilisation de la communauté a suscité les échanges pluridisciplinaires et la production de documents techniques et pédagogiques :
- **L' Axe 1 : Impact et méthodologies** s'est consacré à l'études des **impacts cumulés** (données nécessaire au traitement des impacts cumulés, échelles spatiales et temporelles et acceptabilité des projets).
- **L' Axe 2 : Planification et anticipation** a pour objectif de hiérarchiser les enjeux au regard des dynamiques territoriales, des habitats patrimoniaux, des milieux à fort intérêts en termes de biodiversité mais aussi des espèces.
- **L' Axe 3 : s'est focalisé sur l'approche par type de milieu / type de projet** en traitant en premier lieu l' éolien terrestre .

2^{ème} séminaire de la communauté régionale ERC Occitanie

Comment mieux concilier l'aménagement, le développement économique et la préservation de l'environnement

- **Agnès LANGEVINE**, Vice-Présidente de la Région Occitanie en charge de la transition écologique et énergétique, de la biodiversité, de l'économie circulaire et des déchets et Présidente de la Commission développement durable des Régions de France.
- **Ronan DANTEC**, Sénateur des Pays de la Loire, rapporteur de la commission d'enquête « Compensation des atteintes à la biodiversité ».
- **Paul MICHELET**, Directeur Général Adjoint de l'Agence Française pour la Biodiversité.



2^{ème} séminaire de la communauté régionale ERC Occitanie

Comment mieux concilier l'aménagement, le développement économique et la préservation de l'environnement

« La méthode éviter –réduire–compenser est un outil pour avoir une doctrine globale et efficiente de la planification à l'échelle régionale. Les 35 propositions de la commission d'enquête sénatoriale suggèrent de s'appuyer sur une trame verte et bleue fonctionnelle et cohérente pour qu'elle puisse jouer un rôle de reconquête de la biodiversité.

Par ailleurs, le monde agricole est un acteur central, il doit être associé à cette stratégie. »

Ronan Dantec



« La mise en place opérationnelle et l'insertion dans l'écosystème d'acteurs de l'Agence Française pour la Biodiversité est un défi. Le dispositif de gouvernance doit s'articuler entre le national et le local. »

Paul Michelet



« L'Agence Régionale de la Biodiversité s'articule autour de trois piliers : l'amélioration de la connaissance, la mise en réseau des acteurs, l'ingénierie. Elle doit atteindre le point d'équilibre entre l'opérationnel, le consensus politique et la citoyenneté écologique. »

Agnès Langevine



2^{ème} séminaire de la communauté régionale ERC Occitanie

Comment mieux concilier l'aménagement, le développement économique et la préservation de l'environnement

- La méthode ERC, qui a l'avantage d'être extrêmement cadrée, permet d'approfondir une doctrine plus globale en matière de reconquête de la biodiversité (ordinaire et remarquable).
- La transparence c'est aussi la connaissance : la convergence et la bancarisation de l'information s'organiseront en coordination avec les instances locales compétentes pour aboutir à la mise en œuvre d'un dispositif de gouvernance locale et nationale.
- Occitanie 2040 permettra la prise en compte de protection des enjeux environnementaux dans l'aménagement du territoire, à savoir :
 - Économie circulaire;
 - SRCE
 - Mobilités;
 - Air, énergie et climat (région à énergie positive),



2^{ème} séminaire de la communauté régionale ERC Occitanie

L'interface recherche-terrain, comment la communauté scientifique se saisit de la séquence ERC ?

- La recherche-action est capable de traduire les problématiques de terrain.
- L'environnement est le support du bien être : plus qu'un besoin, l'objectif de « non perte nette » est une nécessité.
- Méthodes sont co-construites sur des interfaces entre chercheurs, praticiens et citoyens.
- Quelques travaux en Occitanie :
 - Quantifier les impacts pour pouvoir les éviter, les réduire et les compenser.
 - Quantifier les gains écologiques.
 - ERC en milieu marin.
 - Exploration des services écosystémiques.
 - Banques de compensation.



Sylvain PIOCH,

Maître de conférence au Centre d'Écologie
Fonctionnelle et Évolutive, UM2.



2^{ème} séminaire de la communauté régionale ERC Occitanie

Échanges avec la salle

- Bernard DELAY, Président du CRSPN Occitanie, souligne l'intérêt de nouer cette relation entre la recherche et l'action,

Cette relation s'organise actuellement autour de deux points essentiels à savoir :

- *Comment mesurer les gains de biodiversité,*
- *Démarche de concertation et intégration des citoyens à des problématiques d'aménagement du territoire.*

- Pascal ?, Responsable environnement chez GGL, s'interroge sur le lien entre les protocoles de travaux nationaux et régionaux.

Le management environnemental percole du Ministère, en privilégiant le relationnel et la travail en concertation.



2^{ème} séminaire de la communauté régionale ERC Occitanie

Table ronde : l'évitement, foncièrement efficace

- **Fanny Guillet**, Docteur en sciences de gestion/sociologie, Muséum National d'Histoire Naturelle.
- **Simon POPY**, Président de France Nature Environnement Languedoc-Roussillon.
- **Emilie SALLES**, Responsable d'Unité Plan Climat Air-Energie Territorial & Environnement, Montpellier Méditerranée Métropole.
- **Charlotte BIGARD**, doctorante en écologie et aménagement du territoire, Centre d'Écologie Fonctionnelle et Évolutive.



2^{ème} séminaire de la communauté régionale ERC Occitanie

Table ronde : l'évitement, foncièrement efficace



Fanny Guillet,
Docteur en sciences de gestion/sociologie, au
Muséum National d'Histoire Naturelle

- Nécessité de définir l'évitement; d'un point de vue écologique, que voulons-nous éviter ?
- La rareté géographique et rareté démographique mais aussi le temps de formation des habitats, la capacité de résilience et originalité fonctionnelle des habitats sont des critères qui concentrent les mesures d'évitement dans les dossiers actuels.
- L'approche juridique permet de confronter les études d'impacts.
- Pour faciliter la régularisation de l'artificialisation, la méthode ERC doit être en synergie des politiques locales d'aménagement.

« la séquence ERC doit être en synergie avec les politiques publiques de régulation de l'artificialisation. »



2^{ème} séminaire de la communauté régionale ERC Occitanie

Table ronde : l'évitement, foncièrement efficace



Simon POPY,
Président FNE Languedoc-Roussillon



Le guide FNE sur l'évitement précise que l'échelle spatiale et temporelle tronque la perception des phénomènes biologiques (l'échelle projet n'est pas satisfaisante),

- Il serait opportun de planifier l'évitement le plus en amont possible des impacts et d'intégrer toutes les composantes de l'environnement pour mettre en œuvre le triptyque ERC.
- L'évitement est seulement pris en compte dans les projets soumis à évaluation environnementale.
- Parent pauvre de la séquence ERC, l'obligation d'évitement est pourtant renforcée par dans des outils tels que le SDAGE, le réseau Natura 2000 ainsi que la directive dérogation espèce protégée.

« Si on ne s'occupe pas de l'environnement, c'est l'environnement qui s'occupera de nous »



2^{ème} séminaire de la communauté régionale ERC Occitanie

Table ronde : l'évitement, foncièrement efficace

« Agir à l'échelle de la planification permettrait d'avoir une approche fonctionnelle et globale en matière de gestion de la Biodiversité »



Charlotte Bigard,

Doctorante en écologie et aménagement du territoire au Centre d'Écologie Fonctionnelle et Évolutive.

- A noter l'évolution positive pour la prise en compte en faveur de la biodiversité dans les projets.
- Pour la mise œuvre de la séquence ERC, l'échelle de la planification doit être à la fois territoriale et stratégique.
- Une démarche proactive et anticipatrice permet de systématiser des actions qui visent à atteindre l'objectif de non perte nette ou *no net loss*.
- Ce programme s'inscrit dans une analyse à la fois multidisciplinaire et de pluriactions,
- Les EPCI ont une échelle territoriale adaptée en matière d'aménagement opérationnel et de planification urbaine.
- Les SCoTs et PLUi sont des documents stratégiques qui spatialisent les enjeux à l'échelle du territoire, ainsi systématiser les meilleures pratiques permet de recouvrir tous les projets y compris ceux qui ne sont pas soumis à l'étude d'impact.
- La Trame verte et bleue apparait comme un outil pertinent pour la création de corridors et de réservoirs.

2^{ème} séminaire de la communauté régionale ERC Occitanie

Table ronde : l'évitement, foncièrement efficace

« Montpellier Méditerranée Métropole réaffirme, à horizon 2040, une préservation des 2/3 des paysages en espaces agro-naturels »



Emilie SALLES, Responsable d'Unité Plan Climat
Air-Energie Territorial & Environnement à
Montpellier

- La réactualisation du SCoT va permettre de définir les besoins en extension par la révision des cartes et l'optimisation de l'urbanisation.
- La méthode : une approche globale ainsi qu'une approche fine sur les secteurs d'extension sur l'évitement géographique a permis l'analyse de 3700 ha en potentiel d'extension.
- Analyse multicritères pour conserver ou exclure plusieurs site : questions agricole, risque, biodiversité, qualité de l'air.
- L'identification de l'armature TVB permet de spatialiser l'évitement à l'échelle du PLUi et de prendre en compte toutes les composantes de l'environnement, à savoir :
- Les corridors :
 - Principes de perméabilité et des continuités,
 - Maintenir l'espace minimum de bon fonctionnement de part et d'autre des cours d'eau.
- Les réservoirs :
 - effets d'emprise fortement limités,
 - principe d'inconstructibilité en zone humide.



2^{ème} séminaire de la communauté régionale ERC Occitanie

Échanges avec la salle

- Francis MORLON, Directeur LPO Aude:

On a vu l'importance des études amont et de capitaliser la connaissance, comment proposer une planification du SRADET sans cadrage géographique ?

Des cartes seront annexées au SRADET, ces dernières ne sont pas opposable au SCoT. Toutefois, des mesures d'accompagnement et de méthodologie communes, seront édictées avec les acteurs des territoires pour application des règles (notamment pour les continuités écologiques).

- Gérard LARGIER, Directeur du Conservatoire Botanique National des Pyrénées:

Ne faudrait-il pas inventorier des sites éligibles à l'aménagement ?

Une cartographie des habitats naturels serait une avancée pour les collectivités. Toutefois, un inventaire des zones à éviter est à privilégier.



2^{ème} séminaire de la communauté régionale ERC Occitanie

Table ronde : « Com--pensons l'avenir »

- **Coralie CALVET**, Chargée de recherche au Centre d'Economie de l'Environnement de Montpellier,
- **Pascal CLERC**, Directeur du GIP compensation- Yvelines.
- **Vincent RAYNAUD**, Directeur du service développement, environnement et foncier de CEMEX Granulats sud-ouest, Président de la commission environnement de l'UNPG, membre du conseil d'administration de l'UNICEM Midi-Pyrénées.



2^{ème} séminaire de la communauté régionale ERC Occitanie

Table ronde : « Com--pensons l'avenir »



Coralie CALVET,

Chargée de recherche au Centre d'Economie de l'Environnement de Montpellier

- **Apprécier la diversité de la séquence ERC à l'international**
- Retour d'expériences sur le dispositif des banques de compensation aux USA:
 - Obligation des aménageurs de prendre en compte l'environnement,
 - Objectif de « Non perte nette » écologique,
 - Un opérateur va, de manière anticipée, acquérir des sites pour générer des gains écologiques et ainsi mutualiser les mesures compensatoires de différents projets sous l'œil bienveillant du régulateur;
- Retour d'expériences sur le dispositif des réserves foncières en Allemagne:
 - Attribution des points de classification des habitats,
 - Gestion par les agences de compensation qui analysent tous les impacts qui composent l'environnement,
 - Identifier les zones favorables de compensation dans l'objectif d'être cohérent d'un point de vue fonctionnalité écologique.

Additionnalité : Comment évaluer les changements de pratique et d'usage des sols ?



2^{ème} séminaire de la communauté régionale ERC Occitanie

Table ronde : « Com--pensons l'avenir »

- Contexte : un département soumis à de fortes densités de population.
- Prise en compte de différentes procédures : défrichement, ICPE, dérogation d'espèces protégées.
- Acculturer les contraintes de la séquence ERC pour les maîtres d'ouvrages.
- La compensation par l'offre nécessite une maîtrise du foncier (acquisition ou convention), une gestion, un suivi dans le respect de l'équivalence écologique.
- Méthodologie de déploiement : établir un diagnostic qui respecte la fonction écologique et le principe de proximité. En vallée de la Seine, les friches urbaine font l'objet d'écosystème de référence.
- Transparence de l'opération de compensation.
- Le GIP est le modèle retenu en terme de portage (pérennité, travail sans mise en concurrence).



Pascal CLERC,
Directeur du GIP compensation- Yvelines



2^{ème} séminaire de la communauté régionale ERC Occitanie

Table ronde : « Com--pensons l'avenir »

- La commission environnement vise à assurer une veille mais aussi proposer des outils pour partager les bonnes pratiques.
- Compensation in situ du projet par le biais de la gestion du temps et de l'espace
- Préconisation de suivi en rapport avec les espèces qui sont présentes sur les sites.
- Les durées sont à adapter à l'activité des carriers et au suivi écologique.
- Phase finale de la rédaction d'un guide sectoriel des lignes directrices nationales et décliner cette séquence ERC à ce secteur spécifique.



Vincent RAYNAUD,

Directeur du service développement, environnement et foncier de CEMEX Granulats sud-ouest, Président de la commission environnement de l'UNPG, membre du conseil d'administration de l'UNICEM Midi-Pyrénées.

2^{ème} séminaire de la communauté régionale ERC Occitanie

Conclusion et suites à donner

- Cette démarche d'élaboration de la planification à été initiée en 2010 pour assoir le concept ERC en région.
- Le travail sur des cas concret qui a permis de porter les consensus, y compris sur des sujets difficiles.
- Le portage de ces travaux par l'Agence Régionale de la Biodiversité pourrait être un cadre qui simplifiera la gouvernance sur les questions de gestion de la biodiversité et au-delà.



Zoé MAHE,
Directrice de l'écologie, DREAL Occitanie



« Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas, c'est parce que nous n'osons pas qu'elles sont difficiles. »

Sénèque